

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité

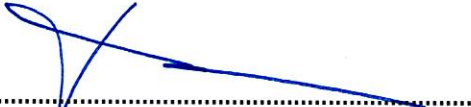
QUE :-

Une séance extraordinaire du conseil se tiendra le 13 octobre, à 20 h 00, à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, située au 2815 avenue Royale.

Au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur les objets suivants :

1. Avis de convocation
2. Ordre du jour
3. Achat d'un équipement de lavage pour le garage déneigement : Octroi de contrat
4. Soutien au projet Embauche d'une ressource territoriale pour le développement des loisirs dans Bellechasse au programme de FRR - volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe coopération intermunicipale
5. Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration : Reddition de comptes
6. Période de questions
7. Clôture

DONNÉ à Saint-Charles-de-Bellechasse ce 11^e jour du mois d'octobre deux mille vingt-deux.


.....
Jean-Francois Comeau, directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 20)

Je, soussigné, Jean-Francois Comeau, directeur général, résidant à Saint-Charles-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 22h 00 et 22 h 30, le 11^e jour du mois d'octobre 2022, à chacun des endroits suivants, savoir : à l'église et à l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11^e jour du mois d'octobre deux mille vingt-deux.


.....
Jean-Francois Comeau, directeur général